

Citation style

Marais, Jean-Luc: review of: Catherine Maurer, *La ville charitable. Les oeuvres sociales catholiques en France et en Allemagne au XIXe siècle*, Paris: Les Éditions du Cerf, 2012, in: *Annales*, 2013, 4 - Histoire sociale, p. 1188-1189, DOI: 10.15463/rec.1104003772, downloaded from recensio.net

First published:

<http://www.cairn.info/revue-Annales-2013-4-page-1155.htm#...>



Annales

Histoire, Sciences Sociales

copyright

This article may be downloaded and/or used within the private copying exemption. Any further use without permission of the rights owner shall be subject to legal licences (§§ 44a-63a UrhG / German Copyright Act).

la France. La ville connaît un dynamisme économique relatif et les structures sociales ne sont pas figées : la mobilité sociale ascendante et descendante est assez fréquente et les frontières entre les différentes formations sociales sont poreuses, par exemple entre les familles de commis (*Beamten*) et celles du commerce de marchandises. Quant à la condition des femmes, si elle est marquée par la soumission et l'incertitude, elle affiche aussi une autonomie et une possibilité d'user de diverses ressources qui ne doivent pas être sous-estimées.

GUILLAUME GARNER

1 - Mack WALKER, *German Home Towns: Community, State, and General Estate, 1648-1871*, Ithaca, Cornell University Press, 1971.

2 - Hans MEDICK, *Weben und Überleben in Laichingen 1650-1900. Lokalgeschichte als Allgemeine Geschichte*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, [1996] 1997.

Catherine Maurer

La ville charitable. Les œuvres sociales catholiques en France et en Allemagne au XIX^e siècle

Paris, Les Éditions du Cerf, 2012, 411 p.

En se plaçant au croisement de l'histoire religieuse, de l'histoire de l'action sociale et de l'histoire urbaine, Catherine Maurer tente une histoire comparative entre France et Allemagne afin de faire apparaître de nouvelles problématiques. Cette démarche s'appuie sur une source originale : les monographies charitables rédigées par des catholiques sur neuf villes françaises et huit villes allemandes, entre 1880 et 1906. Elle les qualifie d'enquêtes et les rattache au « régime de savoir », mais la démarche plus historique que statistique, le souci de propagande, le ton parfois polémique, l'auto-glorification du monde catholique, conduisent à nuancer ce propos ; d'autant qu'elle ne confronte pas, sauf pour Strasbourg, ces monographies édifiantes avec les archives et la réalité du terrain. À partir de ces monographies, deux chapitres, riches d'informations, décrivent la naissance des œuvres, puis leurs activités. On constate qu'à part un petit détour par le monde du loisir (les colonies de vacances pour

enfants), les œuvres retenues sont fort traditionnelles : l'auteure écarte les mutuelles, les banques populaires, les corporations, les ligues pour le repos du dimanche, les associations professionnelles, les secrétariats sociaux, que les monographies mentionnent. Même si le sous-titre de l'ouvrage évoque « les œuvres sociales », il aborde essentiellement, comme ses sources, les œuvres d'assistance et de protection morale, c'est-à-dire des œuvres qui s'adressent à des « dépendants » du fait de l'âge ou de la maladie.

L'auteure bâtit une grande partie de son analyse autour de la distinction entre œuvres catholiques, et donc privées, et services publics. Il est vrai que la comparaison France/Allemagne met en évidence la complexité des situations dans l'articulation public/privé. Mais la différence est-elle si tranchée sur le fond ? D'un côté comme de l'autre, on constate le même type de ressources – la générosité privée, les ventes et les bals de charité, les dons et legs financent les hôpitaux, bureaux de bienfaisance, congrégations, œuvres, etc. – et le même type de personnel : notables charitables actifs dans les commissions administratives des établissements municipaux et dans les conférences de Saint-Vincent de Paul, dames visiteuses, religieuses présentes aussi bien dans les établissements publics que dans les œuvres paroissiales ou dans leurs propres œuvres. L'imbrication des réseaux est constante, mais un peu plus compliquée dans les villes où la diversité confessionnelle est marquée. Les motivations de cet investissement charitable et réellement généreux sont souvent communes : éviter l'explosion sociale, faire connaître au pauvre la générosité du riche, lutter contre la social-démocratie. On aurait aimé que l'auteure, à l'aide d'autres sources, nous fasse connaître le regard ou le discours des « assistés » sur l'action de ces œuvres (les attaques contre les couvents-manufactures sont rapidement évoquées). Si catholiques et libéraux aiment polémiquer sur la différence entre charité et philanthropie, le clivage n'empêche pas les rapprochements, comme le montre le chapitre « Concurrence ou collaboration ? » Puisque la monographie de Victor Duval sur Rouen appartient à l'échantillon retenu, on s'étonne que l'auteure n'utilise pas davantage la thèse de Yannick Marec

qui, à partir de sources locales, corrige la brochure et montre les formes de cette collaboration ponctuée de conflits¹.

Car si les catholiques acceptent de collaborer, c'est à condition à la fois de garder leur entière liberté d'action et de pouvoir entrer dans les institutions municipales. Comme le montre l'exemple de Strasbourg et de certaines villes allemandes, les œuvres catholiques s'adressent quasi exclusivement aux catholiques, et non aux protestants ou aux juifs (avec quelques exceptions pour les hôpitaux confessionnels). Il s'agit d'évangéliser les pauvres catholiques, de leur faire retrouver le chemin des sacrements, d'éviter la démoralisation des jeunes, d'assurer leur salut et de permettre aux riches de faire le leur par l'aumône. La charité est un droit de l'Église, une de ses armes comme le disent les prédicateurs et les théologiens, un moyen de pression comme l'affirme la presse radicale en France ou des municipalités comme celles de Cologne et Munich à la fin du siècle. Même si c'est un horizon rarement envisagé, la perspective d'une société intégralement catholique, qui assurerait l'ensemble de la prise en charge des malheurs, est une hypothèse que le *Caritasverband* (une association charitable allemande), précédemment étudié par C. Maurer, avance.

C'est pour cela qu'une notion comme le droit à l'assistance, affirmé avec prudence par Henri Monod au Congrès international d'assistance de 1889, hérisse les catholiques (et plus généralement les conservateurs). Car ce droit, outre qu'il change, à terme, l'attitude du « malheureux », impose une définition objective de l'assisté, une administration qui délivre l'aide (donc une professionnalisation) et une coordination de tous les intervenants. On le voit bien à Strasbourg où, à partir de 1900, la résistance des œuvres catholiques contre cette « bureaucratization » a surtout comme objectif de défendre leur indépendance. Mais les législations sociales allemande (assurance maladie, retraites, invalidité) et française (aide médicale gratuite, assistance aux vieillards), sans couvrir tous les champs de l'assistance traditionnelle, nécessitaient des ressources qui ne pouvaient venir que de l'impôt. En effet, la poussée des dons aux hôpitaux et aux bureaux de bienfaisance, celle encore plus forte des libéralités aux œuvres privées et philanthropiques,

étaient pourtant sans commune mesure avec les ressources nécessaires à l'application de ces lois nouvelles. L'intervention des villes, des départements, de l'État, s'imposait. Cela n'entraînait pas la disparition des œuvres privées et catholiques, mais les incitait, comme elles avaient commencé à le faire, à développer des « niches sanitaires » (p. 233-246). De même, Y. Marec avait repéré à Rouen, au début du XX^e siècle, de « nouvelles formes d'intervention des œuvres catholiques ». L'impôt ne tue pas la charité, il lui ouvre de nouveaux domaines d'action².

C. Maurer peine parfois à se dégager du ton « édifiant » de ses sources. N'est-ce pas trop vouloir prouver que de créditer les œuvres catholiques de préoccupations hygiénistes quand on sait combien le rapport au corps est problématique dans ce monde ? Ou encore de minimiser les contraintes disciplinaires des établissements pour adolescents : la pression morale y est sans doute plus rude que le contrôle physique. L'échantillon proposé dans cet ouvrage est cependant riche et confirme le poids de cette mobilisation charitable catholique, qu'elle soit ou non confrontée à la concurrence protestante ou municipale. Il permet de confirmer une observation déjà formulée : le monde catholique, pour défendre sa contre-société, sait utiliser des formes de modernité, mais l'introduction de cette modernité, à plus long terme, est déstabilisatrice.

JEAN-LUC MARAIS

1 - Yannick MAREC, *Bienfaisance communale et protection sociale à Rouen, 1796-1927. Expériences locales et liaisons nationales*, Paris, La documentation française/Association pour l'étude de l'histoire de la Sécurité sociale, 2002.

2 - Jean-Luc MARAIS, *Histoire du don en France de 1800 à 1939. Dons et legs charitables, pieux et philanthropiques*, Rennes, PUR, 1999.

Pierre Moulinier

Les étudiants étrangers à Paris au XIX^e siècle. Migration et formation des élites

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, 425 p.

Dix ans après *La naissance de l'étudiant moderne*¹, Pierre Moulinier présente une nou-